RÉIMPRESSION N° 1
JUILLET 1985

TRAILOR S.A.

F-17-1

5, Route Nationale 10 · COIGNIÈRES 78311 MAUREPAS · Tél. (3) 050.61.26

Notice Descriptive des Véhicules TRAILOR

Type **S 36 - 3 EL**

— **FAMILLE** : Semi-remorques
— **TYPE** : S 36 - 3 EL
— **VERSIONS** : 1,2,3 (frein) L,T,A,C (structure)

0. **GÉNÉRALITÉS**

0.1 Constructeur : TRAILOR S.A.
Siège Social : 5, Route Nationale 10
COIGNIÈRES 78311 MAUREPAS
Usine : 9, avenue de la Libération
54300 LUNÉVILLE

0.2 Marque : TRAILOR

0.3 Genre :
- Semi-remorque routière (S.R.E.M.)*
- Semi-remorque pour transports combinés (S.R.T.C.)*
- Semi-remorque spécialisée (S.R.S.P.)*

* Le genre du véhicule est précisé sur le certificat de conformité.

0.4 Type : S 36 - 3 EL
Versions :

1° **Freinage**
1 - Frein 419 × 178 avec correcteur
2 - Frein 419 × 178 avec anti-bloqueur
3 - Frein 419 × 178 avec correcteur et anti-bloqueur

2° **Structure**
L = Châssis à longerons métalliques
T = Châssis à longerons télescopiques
A = Caisse autoportante
C = Véhicule poutre citerne

1. **CONSTITUTION GÉNÉRALE**

1.1 Nombre d'essieux et de roues : 3 essieux, 6 roues montées en simple ou en jumelé.

1.2 Caractéristiques des pneumatiques :

Pneus	ESSIEU L 200 — Dimensions (ou équivalentes)				Montage S : Simple ou J : Jumelé	Capacité de charge sous train roulant (kg)
A	315/80 R 22,5	L 154		(E 22,5 PILOTE)	S	22 500*
B	15 R 22,5 14/80 R 20	PR 18 PR 18		(F 20 PILOTE)	S	24 000
C	10 R 22,5 255/70 R 22,5	PR 14 L 140	L 140	K 140	J	27 000
D	16,5 R 22,5 18 R 22,5	PR 20 PR 20			S	27 000

* peut être limité par le constructeur à des charges inférieures.

1.3 Structure

Version "L" : châssis à longerons métalliques en construction soudée ou tôle pliée, entretoisés par traverses.

Version "T" : châssis à longerons télescopiques, permettant une variation de la longueur utile pour le transport d'éléments de grande longueur.

Version "A" : coque constituée par parois autoportantes assemblées entre elles.

Version "C" : corps de citerne autoportant de section elliptique ou cylindrique constitué de viroles avec fonds et brise-lames.

2. **POIDS ET DIMENSIONS**

Au titre de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1 Poids total autorisé en charge : de 29 000 à 32 000 kg (voir nota 1 et 2), sous réserve du respect des dispositions de l'article R 55 relatif au poids total autorisé d'un véhicule articulé.

2.2

2.3 Poids total en charge maxi sous couvert de l'article R 48 :

2.3.1 Version L et A ..... 36 000 kg
2.3.2 Version T, version L (genre SRTC uniquement)..... 38 000 kg
2.3.3 Autres versions ..... 34 000 kg